

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**

Séance du **11 juin 2012**

Nombre de conseillers	
- en exercice	<b>10</b>
- présents	<b>8</b>
- votants	<b>8</b>
- absents	<b>2</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille douze, le 11 juin à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GALY Henri.

**Etaient présents : MM.**

BOURELY, BRUNA, DELORT, MAURETTE, Mmes BOLEA, NOE, STRADERE



Date de convocation :  
**06 juin 2012**

Date d'affichage :

M. me STRADERE a (ont) été nommé(e)s secrétaire(s).

**OBJET**

Modification du programme 2009/2010 de travaux subventionnés par le Conseil Général (Pool routier)

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal, que compte tenu des besoins en travaux de la commune et des modifications de financement de la part communale par la Communauté de Communes, il est nécessaire de proposer une modification du programme Pool routier 2009/2010, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIVOM du Haut-Comminges dans le cadre des compétences transférées, dans les conditions suivantes :

- Programme d'origine (HT) : 50 000,00€
- Transfert : 3 800,00€
- Nouveau programme : 53 800,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce projet et sollicite l'approbation du Conseil Général.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Préfecture de Haute-Garonne  
le \_\_\_\_\_ et publication ou  
notification du

Le Maire,



Signature

